

# « Focus thématiques sur l'offre de services France Travail aux « employeurs » et sur des ressources mobilisables par l'IAE »

**Webinaire organisé par le GRAFIE & France TRAVAIL ILE-DE-FRANCE**

**Le 12 juin 2025 de 15h à 16h30**



Action soutenue par :



# INTRODUCTION et PRESENTATION DES OBJECTIFS DU WEBINAIRE

- **Tristan ROBERT** , Chargé de mission Appui à l'inter-réseau  
GRAFIE [tristan.robert@grafie.org](mailto:tristan.robert@grafie.org)
- **Steven MARCHAND**, Chargé de mission IAE  
Fédération des acteurs de la solidarité IDF  
[steven.marchand@federationsolidarite-idf.org](mailto:steven.marchand@federationsolidarite-idf.org)



**INTERVENTION SUR LES THEMATIQUES ET SUR L'OFFRES  
DE SERVICES FRANCE TRAVAIL MOBILISABLES  
EN ILE-DE-FRANCE**

**Véronique LEBOZEC,  
Chargée de relations partenariales  
Service Partenariats - France Travail Ile-de-France**



# Sommaire

- 1 Organisation France Travail en Ile-de-France, focal sur une agence Page 03
- 2 France Travail Pro et Les mesures pour les employeurs, Page 06
- 3 Les enquêtes BMO, les outils d'aide sur le marché du travail Page 12
- 4 Un prescripteur, son rôle et ses missions, interactions avec la plateforme de l'inclusion Page 16
- 5 Annexes et FAQ Page 27

# Le Réseau Pour l'Emploi

## Les acteurs pour les publics spécifiques

- JEUNES DIPLÔMÉS
- CADRES
- SENIORS
- JEUNES DE MOINS DE 25 ANS
- CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE
- PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE
- PRIMO-ARRIVANTS
- PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## Les acteurs pour inclure et accéder à l'emploi

- MENTORAT
- INSERTION PAR L'EMPLOI
- ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- **INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**
- MAISONS DE L'EMPLOI

## Les acteurs pour coopérer dans les territoires ( QPV, Ruraux, Outre Mer)

- ANCT : France Services . QPV
- ANRU
- MSA
- L'Etat par les référents pauvreté etc...
- Tissu associatif

## Les acteurs de la formation

- OPCO
- CNFPT

## Les Entreprises

- EMPLOYEURS PUBLICS – PRIVÉS
- LES CLUBS D'ENTREPRISES / LES ENTREPRISES S'ENGAGENT
- LES ENTREPRISES MÉCÈNES / SPONSORS

## Les acteurs pour lever les freins

- PRÉCARITÉ
- SANTÉ
- MOBILITÉ
- NUMÉRIQUE
- ILLETTRISME
- LOGEMENT
- GARDE D'ENFANTS
- FAMILLE





# 1 Organisation France Travail en Ile-de-France

## ÎLE-DE-FRANCE, TERRES D'EMPLOI

### ● Patrimoine commun



Communs numériques



Plateforme  
Mon emploi en Île-de-France



Tableaux de bord partagés



Académie France Travail

### ● Demandeurs d'emploi

Axes  
CRPE

- Axe 3 : Développer l'accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées.
- Axe 4 : Approfondir l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ou d'inaptitude professionnelle et décloisonner les dispositifs d'inclusion.



#### Inscription et orientation

Inscrire tous les publics en recherche d'emploi et orienter rapidement vers le référent le plus adapté.



#### Parcours d'accompagnement

Pour garantir la sécurité des parcours d'accompagnement personnalisé, il est important de mener un premier entretien structuré et de baser cet échange sur les besoins identifiés grâce au diagnostic socio-professionnel partagé.



#### Contrat d'engagement

Contractualiser par la signature d'un contrat d'engagement dynamique.



### Indemnisation

Axes  
CRPE

Axe 1 : Construire, en articulation étroite avec la politique d'orientation, une offre de formation de proximité répondant aux enjeux économiques des territoires et aux besoins des publics.

### ● Comités territoriaux pour l'emploi

De nouvelles instances de coordination regroupant les acteurs du réseau pour l'emploi sont mises en place, avec une feuille de route territoriale commune au niveau régional, départemental et local. Cette organisation facilite :

- L'orientation des publics,
- La mise en œuvre des feuilles de routes,
- Le pilotage d'actions concrètes et coordonnées sur les territoires.

### ● Entreprises

Axes  
CRPE

Axe 2 : Contribuer au développement de l'attractivité de la région en répondant par une approche coordonnée aux besoins de recrutement des entreprises d'aujourd'hui et de demain.



#### France Travail Pro

Proposer une offre de service entreprise renouvelée pour accélérer les recrutements.



#### Task forces entreprise

Mener des actions coordonnées avec les partenaires dans chaque territoire pour répondre aux besoins des entreprises et optimiser leur potentiel d'embauche.

### ● Une action renforcée vers des secteurs d'activité



Métiers de la sécurité  
Maintenir nos acquis



Métiers du soin & de  
l'accompagnement social  
Développer notre impact



D'autres secteurs prioritaires  
définis dans les feuilles de route  
locales

# 1 Organisation France Travail en Ile-de-France

Le réseau pour l'emploi – RPE, Une Direction Départementale est composée de plusieurs Directions Départementales Déléguées

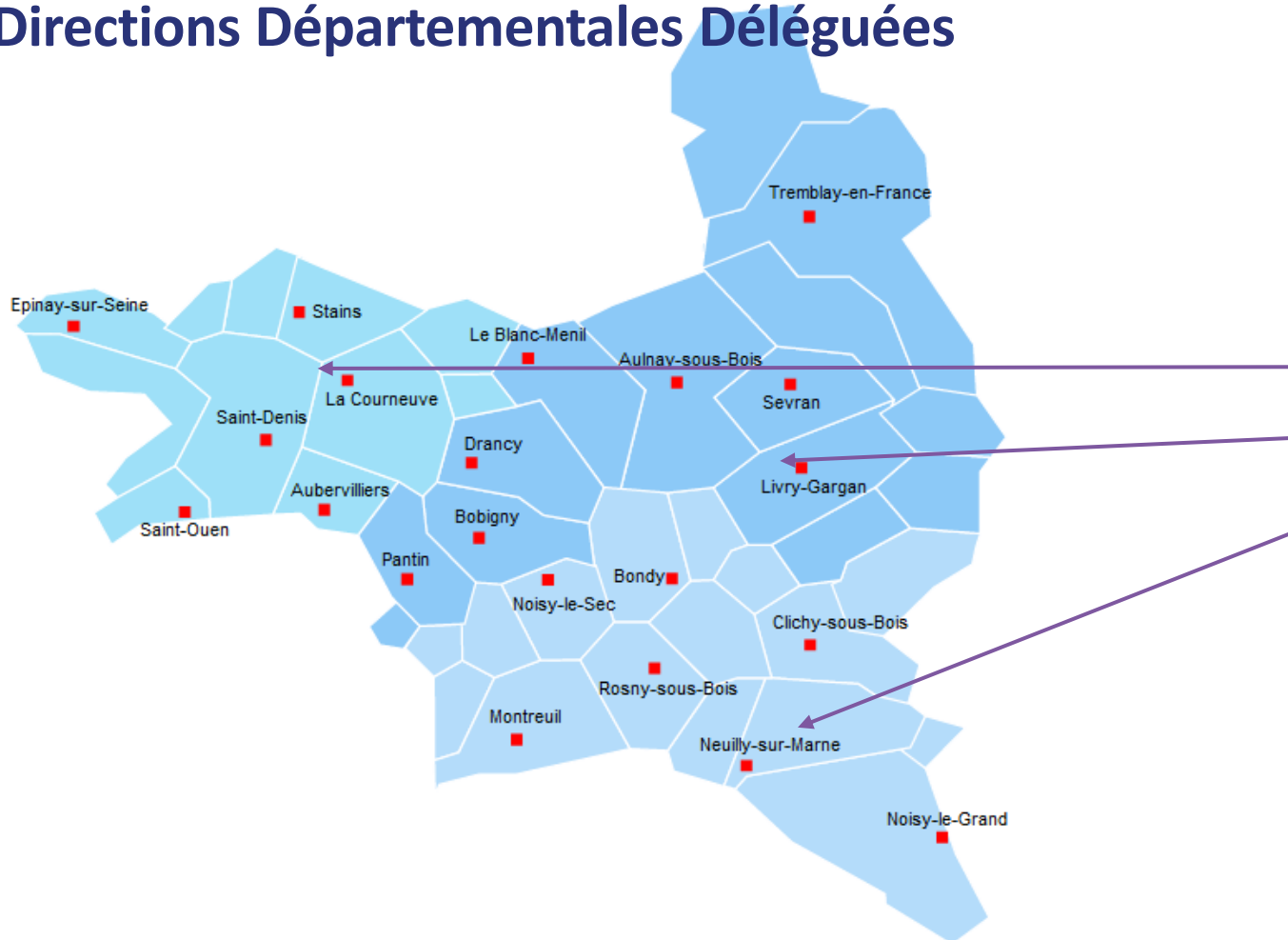
**Exemple**

21 agences de proximité réparties en 3 secteurs :

Ouest

Centre

Et l'Est





# 1 Organisation France Travail en Ile-de-France

## Emploi

### Demandeur d'emploi

### Entreprises

 **INSCRIPTION ET ORIENTATION**  
inscription de tous les publics en recherche d'emploi et orientation rapide vers le référent le plus adapté.

 **PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT**  
(dont parcours ARSA, jeunes, BOETH)


Parcours d'accompagnement personnalisés, commencez par mener un premier entretien structuré, puis articulez cet échange autour des besoins identifiés

- diagnostic socio-professionnel partagé
- signature d'un contrat d'engagement dynamique

 **CONTRAT D'ENGAGEMENT**

 **Indemnisation**

### Comités territoriaux pour l'emploi

 Nouvelles instances de coordination des acteurs du réseau pour l'emploi avec une feuille de route territoriale partagée au niveau régional, départemental et local qui permet d'orienter, mettre en oeuvre et piloter des actions concrètes et coordonnées sur les territoires.

**Spécificités territoriales** : HCR, numérique, emploi des collectivités, transition écologique

### Communs



SI Plateforme



Tableaux de bord partagés



Académie France Travail

Loi Plein emploi

Loi Plein emploi



Maintenir nos acquis sur la sécurité et développer notre impact sur les métiers du soin et de l'accompagnement

1

# Organisation France Travail en Ile-de-France

## Une agence France Travail

### Le Directeur d'agence France Travail

Gère et pilote son agence, il encadre ses responsables d'équipe, pilote les comités territoriaux, mission de représentation

### Le Directeur Adjoint

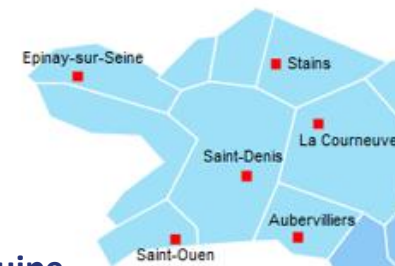
Gère et pilote l'agence, remplace le Directeur sur les différentes instances,

### Un référent métier, expert,

Répond aux questions réglementaires et applicatifs SI

### Les Responsables d'équipe,

Encadrent, pilotent et gèrent leur équipe sur les différentes dominantes



## Indemnisation

### Conseiller indemnisation

Détermination et sécurisation des droits :

Accompagnement personnalisé :

Il vous aide à comprendre vos droits (montant, durée, conditions).

Il vous guide dans les démarches mensuelles d'actualisation.

Il vous informe sur les aides complémentaires disponibles.

Prévention et gestion des anomalies :

Il intervient en cas de trop-perçus (sommes versées à tort) pour les régulariser.

Il anticipe la fin de droits et oriente vers d'autres dispositifs (CAF, RSA, etc.).

Communication claire et pédagogique :

Il explique les décisions d'indemnisation, notamment en cas de refus ou de suspension.

Il peut animer des ateliers d'information sur les droits et devoirs liés à l'indemnisation

## Demandeur d'emploi

### Conseillers à l'emploi :

Ils représentent la majorité du personnel.

Leur rôle est d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours (orientation, formation, retour à l'emploi).

Certains sont spécialisés (jeunes, seniors, bénéficiaires du RSA, etc.).

## Entreprises

### Conseiller entreprises

Chargés de l'accompagnement des employeurs dans leurs recrutements.

Ils assurent la mise en relation entre offres et profils.

### TASK FORCES ENTREPRISE

Actions coordonnées avec les partenaires dans chaque territoire pour répondre aux besoins des entreprises et optimiser leur potentiel d'embauche

### Le Psychologue du travail

Les psychologues du travail conçoivent et mettent en œuvre différentes actions d'accompagnement du collectif en agence (ELD, conseillers) en lien avec leur champ de compétences et d'expertises (psychologie du travail et des organisations, psychologie sociale, des apprentissages, de l'orientation...) et leur connaissance de publics spécifiques (personnes en situation de handicap, seniors, jeunes, DELD...).

FRANCE TRAVAIL PRO (FOCAL PAGE SUIVANTE)

1

# Organisation France Travail en Ile-de-France

## Une agence France Travail

### Le Directeur d'agence France Travail

Gère et pilote son agence, il encadre ses responsables d'équipe, pilote les comités territoriaux, mission de représentation

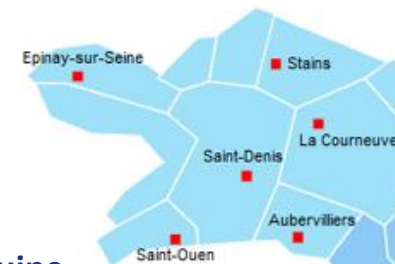
### Le Directeur Adjoint

Gère et pilote l'agence, remplace le Directeur sur les différentes instances,

### Un référent métier, expert,

### Les Responsables d'équipe,

Encadrent, pilotent et gèrent leur équipe sur les différentes dominantes



Conseiller indemnisation

Conseillers à l'emploi :

Conseiller entreprises

Le Psychologue du travail

L'équipe IAE d'une agence, peut-être composée des différentes dominantes, **chaque référent IAE aura le même périmètre d'intervention :**

- Il est le principal interlocuteur de la SIAE
- Il inter agit avec le CIP lors des différentes instances : comités de suivi, CTA
- Il fait le lien avec le référent du DE dès que nécessaire et avec le Service Entreprises
- Il apporte une expertise au sein de son agence pour assurer la mobilisation de l'IAE

## 2 France Travail PRO, Les mesures pour les employeurs

### Les conseillers France Travail Pro ont pour mission :

- d'aller à la rencontre des employeurs de leur territoire afin de mieux analyser leurs besoins en amont du processus de recrutement,
- et de proposer les outils adaptés à chaque situation :
  - L'offre de services
  - Les aides à l'embauche mobilisables ;
  - La période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ;
  - La préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI) ;
  - La méthode de recrutement par simulation (MRS).

### Qu'est-ce qu'une Task force Entreprise ?

#### DÉFINITION

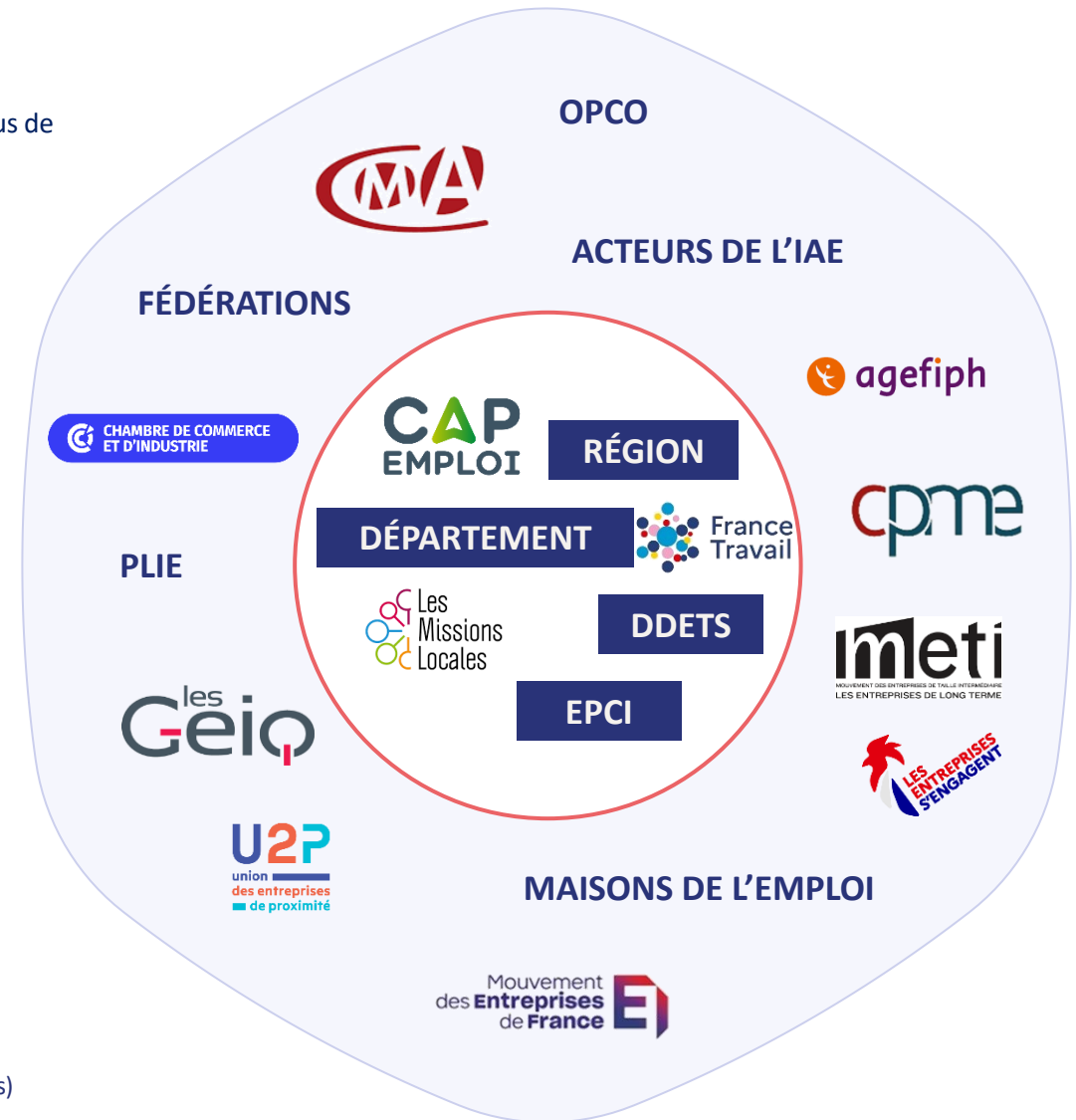
Une organisation des acteurs de la relation entreprise au niveau local (bassin d'emploi/arrondissement) pour se coordonner autour d'une stratégie territoriale et aider les employeurs à recruter rapidement et durablement tous les talents, et à développer leur activité. C'est la déclinaison opérationnelle des comités locaux sur le sujet entreprise.

#### MISSIONS

- Développer la **prospection** entreprise avec 1 offre de service commune
- Organiser la **découverte des métiers** et la promotion des secteurs
- Accélérer les **missions en relation candidat/employeur**
- Promouvoir les **dispositifs d'aides** à la formation et à l'embauche
- Améliorer la **durabilité de l'emploi** avec les entreprises
- Développer les **pratiques inclusives** et l'engagement des entreprises
- Aider les entreprises dans leur **processus de recrutement** et dans la valorisation de leur **marque employeur**

#### PARTICIPANTS

- Tout acteur impliqué sur de la relation entreprise peut participer (signature possible d'une convention TFE de partage de données)
- Le périmètre de participants est spécifique à chaque territoire
- Il peut s'élargir avec un groupe cœur au début qui s'ouvre progressivement
- France Travail anime la coordination de la relation entreprise
- Chaque acteur participe aux champs d'intervention cohérent par rapport à sa capacité d'action



## Quels sont les champs d'intervention d'une Task force entreprise ?

### PARTAGE D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LES BESOINS EN EMPLOI ET EN COMPÉTENCES

EN LIEN AVEC COMITÉ LOCAL

#### PROSPECTION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

- Construction de **plans de prospection** coordonnés
- Alignement sur des **critères de ciblage** d'entreprise
- **Affectation** des contacts employeurs
- **Mise en œuvre** des prospections, parfois en équipe
- **Suivi partagé** des prospections et du produit de sortie (offre, service...)

#### PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES ENTREPRISE

- **Mutualisation de l'offre** de services des partenaires et sensibilisation des conseillers
- Organisation d'**opérations de communication** sur des services/dispositifs (ex. immersion, POE...)
- **Développement de l'offre** de service entreprise sur des problématiques moins couvertes (ex. marque employeur, suivi dans l'emploi)

#### SUIVI ET POURVOI DES OFFRES NON SATISFAITES SUR LE TERRITOIRE

- **Partage des offres** non pourvues sur le territoire
- Revue des **offres stratégiques** en Task force entreprise (ex. volume de postes important) afin d'identifier des candidats potentiels et coordonner la réponse auprès de l'employeur

#### PLANIFICATION DES ÉVÉNEMENTS (recrutement/sensibilisation)

- **Partage des événements** de tous les partenaires à destination des entreprises et/ou DE dans un calendrier partagé (job dating, conférence de sensibilisation, visites d'entreprises...)
- **Planification d'événements coordonnés** dans le cadre de la Task force (mise en relation candidats/employeurs, sensibilisation...)

#### ORGANISATION D'OPÉRATION D'ENVERGURE (grands comptes, sectoriel, publics)

- Coordination et mobilisation des équipes partenaires autour d'opérations d'envergure :
- des **implantations** d'entreprises
  - des opérations d'**attractivité sectorielle**
  - Des **focus publics** (actions en faveur des recrutements de personnes en situation de handicap)

### PILOTAGE ET ANIMATION (SUIVI DES INDICATEURS DE MOYENS ET D'IMPACT)

EN LIEN AVEC COMITÉ LOCAL

2

## France Travail PRO, Les mesures pour les employeurs

L'immersion professionnelle dans un parcours IAE

Logigramme d'appui à la mobilisation de la PMSMP

Doctrine DGEFP – Points d'appui

**Rappel de l'esprit de la mesure : faire jouer un effet contact** pour avoir des éléments de parcours validés, faire valoir des atouts en termes de compétences, de savoir-faire et de connaissances dans le cadre de sa suite de parcours auprès d'un employeur.

**La PMSMP est un accélérateur de diagnostic** qui contribue à affiner le choix de la solution d'insertion, mieux prescrire vers l'IAE et mieux suivre la connaissance de l'environnement de la SIAE par le candidat lors du bilan tripartite.

## Aujourd'hui

Les SIAE sont prescriptrices de plein droit et sont encouragées, par l'Etat, à utiliser la PMSMP pour développer les passerelles vers l'Entreprise.

Les SIAE peuvent recruter à l'issue d'une PMSMP uniquement sur un poste **non conventionné** : salarié permanent, encadrant technique, chargé d'insertion professionnelle...

Ce que confirme la doctrine DGEFP partagée le 15 janvier 2025

La PMSMP peut être prescrite entre deux SIAE sur les objets :

1. « découvrir un métier ou un secteur d'activité »
- 2 « confirmer un projet professionnel

Ce qu'accompagne la doctrine DGEFP partagée le 15 janvier 2025

Il est désormais **possible** de mobiliser la PMSMP en IAE pour son 3<sup>ème</sup> objet : « **initier une démarche de recrutement** » sur un poste conventionné au titre de l'IAE à l'usage exclusif du référent d'accompagnement - prescripteur habilité – Les SIAE ne peuvent pas s'auto-prescrire une PMSMP dans ce cadre.

## Points d'attention

1. Le référent d'accompagnement - prescripteur habilité reste garant de la juste mobilisation de la mesure : objet et durée de la PMSMP préconisée à 5 jours maximum
  - > Privilégier l'intérêt du bénéficiaire - Eviter l'automatisme de cette mesure – En tirer tout le bénéfice lors du bilan de fin pour acter des suites à donner à l'action engagée
2. Il est essentiel de définir la pertinence de la mobilisation de la PMSMP qui ne peut, en aucun cas, se substituer à la période d'essai du contrat de travail
  - > La PMSMP est un dispositif complémentaire à d'autres leviers existants et mobilisables par les SIAE par exemple le contrat passerelle
3. La prescription dissocie bien deux séquences qui doivent se succéder :
  - > Diagnostic et éligibilité à l'IAE avant toute prescription vers un parcours en IAE
  - > Prescription de la PMSMP selon les besoins du demandeur d'emploi/candidat

## Etape n°1 : Diagnostic approfondi



Réaliser un diagnostic socio-professionnel individuel pour valider l'éligibilité au parcours IAE.



Partager avec le DE le diagnostic et l'orientation vers l'IAE.  
Contractualiser un parcours : choix de la SIAE, objectifs, attendus, étapes.



Sécuriser la capacité d'engagement du DE dans un parcours IAE: l'accompagnement socio-professionnel est obligatoire, le parcours peut se poursuivre dans une autre SIAE.

## Etape n°2 : Recherche de SIAE sur Les Emplois de l'Inclusion



Rechercher une SIAE au regard des freins périphériques identifiés et des capacités d'accompagnement de la SIAE

Et



Consulter la fiche d'activité de la SIAE et positionner sur un poste ouvert au recrutement ou émettre une candidature dans le cadre de la promotion de profil

### Comment faire dans le SI ? :

1. MAP/Diagnostic/Dispositif IAE/P "Positionnement IAE/valider.
  2. Création automatique dans MAP/Projet d'action/Actions à engager/PASS IAE (P31) au statut "C" conseillé.
  3. Cliquer sur le lien « accéder à la plateforme de l'inclusion » pour déposer la candidature sur les emplois de l'inclusion.
  4. Une fois la ou les candidatures déposées, passer le statut du P31 à « I » inscrit.
- > Installer la démarche PMSMP dans le projet d'action ou via « Immersion Facilitée » selon les pratiques préconisées.

1 diagnostic approfondi et validation de l'éligibilité IAE

2 rechercher une SIAE – prendre appui sur la fiche d'activité pour affiner la sélection

La prescription d'une PMSMP vers une SIAE sur un emploi conventionné au titre de l'IAE peut cibler les trois objets :

1 « découvrir un métier ou un secteur d'activité »

2 « confirmer un projet professionnel »

3 « initier une démarche de recrutement » -> Nouveauté : cet objet est à mobiliser à tout moment clef du parcours du demandeur d'emploi en tant que levier dont l'activation fait suite à un diagnostic. Il ne doit pas être systématique.

Dans tous les cas, le référent d'accompagnement-prescripteur habilité reste garant de l'intérêt de la PMSMP pour le demandeur d'emploi et doit rechercher la pertinence de cette prescription au bénéfice du parcours de demandeur d'emploi/candidat.

→ Le troisième objet reste à l'usage exclusif du Référent d'accompagnement

### **Etape n°3 : Déclencher la démarche PMSMP**

Identifier la SIAE accueillante  
Intégrer la PMSMP dans le parcours d'insertion adapté au DE selon ses besoins  
Dans tous les cas : accompagner valoriser l'effet contact avec l'entreprise

Dans le cas de la PMSMP qui initie un recrutement :  
Signature du contrat de travail avec la S.I.A.E.,  
délivrance du PASS IAE et démarrage de l'accompagnement socio-professionnel



**ACI : Atelier et Chantier d'Insertion** : première étape dans un parcours d'insertion, il propose à des personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles une activité professionnelle combinée à un encadrement technique sur les activités de production et à un accompagnement individuel pour lever les freins à l'emploi.

**AI : Association Intermédiaire** : met à disposition de particuliers, de collectivités, d'associations ou d'entreprises des personnes privées d'emploi et connaissant des difficultés sociales.

**EI : Entreprise d'Insertion** : opère dans le secteur marchand avec une finalité sociale et propose à des personnes en difficulté une activité productive assortie de prestations définies selon les besoins de la personne.

**ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Intérim d'Insertion**: entreprise d'intérim, son activité est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle de personnes en difficultés. Elle conclut avec eux des contrats de mission et les délègue auprès d'entreprises utilisatrices.

**EITI : Entreprise d'Insertion par le Travail Indépendant** : permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, d'exercer une activité professionnelle indépendante, en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement

- La PMSMP peut être mobilisée par une SIAE et entre deux SIAE sur les objets :
  - 1 « découvrir un métier ou un secteur d'activité »
  - 2 « confirmer un projet professionnel »
- La PMSMP peut être mobilisée pour l'objet
  - 3 « initier une démarche de recrutement » uniquement sur initiative du référent d'accompagnement – prescripteur habilité et au bénéfice du parcours du demandeur d'emploi.

*Les ETTI restent exclues de cette possibilité.*

JUN	3 et 4 juin Salon des maires d'Île-de- France	SEPTEMBRE	11 au 14 juin Paris Expo Vivatech	OCTOBRE	25 & 26 Salon SAP	NOVEMBRE	13 novembre Nouvelle Vie Professionnelle	DÉCEMBRE	18 au 20 novembre Salon des maires	Date en attente Studyrama Santé
	22 juin Salon Studyrama Alternance		Amazon Career Day 8 octobre		Date en attente SME 13 et 14		Date en attente Duoday		Date en attente La nuit de l'orientation	
JUN	16 au 22 juin Salon du Bourget	SEPTEMBRE	Jeunes d'avenir 17 septembre	OCTOBRE	17 octobre RDV de l'emploi d'ORLY	NOVEMBRE	Date en attente Paris pour l'emploi	DÉCEMBRE	Date en attente SCE	
	25 juin Salon petite enfance		Génération reconversion 26 et 27		Year Future 26					
JUN	16 au 20 juin Semaine des métiers du transport et de la logistique	SEPTEMBRE		OCTOBRE	Semaine de l'emploi agroalimentaire du 3 au 7	NOVEMBRE	Semaines européennes de l'emploi des personnes handicapées 7 au 27	DÉCEMBRE	Semaine de la création et reprise d'entreprise du 1er au 5 déc	
			Semaines des métiers du BTP du 7 au 10		Semaines de l'Industrie 17 au 23					
JUN	8 places de l'emploi du 16 27	SEPTEMBRE	Place de l'emploi AVS 23 septembre	OCTOBRE	Champions d'avenir 3 octobre	NOVEMBRE		DÉCEMBRE		

Frise événementielle  
au niveau régional  
juin 2025  
Retrouvez toute  
l'actualité sur :

<https://mesevenementemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/>

2

## France Travail PRO, Les mesures pour les employeurs



### Formez vos futurs salariés !

### Grâce à la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POEI)

### Une solution simple et sur mesure

**Vous formez votre futur salarié sur le poste de travail  
Pour qu'il ait dès l'embauche les compétences  
minimales requises.**

**Nous construisons avec vous le plan de formation  
adapté au besoin de votre entreprise.**

**Pour une intégration réussie.**

**Efficacité  
Service  
Qualité**



2

## France Travail PRO, Les mesures pour les employeurs

Un site Internet france-travail.fr :

<https://entreprise.francetravail.fr/accueil/>

**Bienvenue sur France Travail Pro**  
Vos besoins, nos solutions  
6000 conseillers France Travail Pro à vos côtés

**Vos besoins les plus fréquents**

- Je recherche des candidats >
- Je publie une offre >
- J'ai besoin de remettre une attestation employeur >

**Vous avez un autre besoin ?**

Sélectionner un besoin ▾



Retrouvez tous nos services par thématique

- Améliorer sa visibilité pour attirer des candidats**
  - Rencontrer et accueillir
  - Communiquer
  - Événements
  - Consulter →
- Recruter des candidats**
  - Diffuser une offre
  - Trouver et rencontrer des candidats
  - Accompagner le recrutement
  - Consulter →
- Réaliser des démarches administratives / réglementaires**
  - Attestation employeur
  - Contrat Sécurisation Professionnelle
  - Déclarations sociales
  - Consulter →

3

## Un prescripteur, son rôle et ses missions, interactions avec la plateforme de l'inclusion

### C'est quoi un prescripteur habilité ?

On entend par prescripteur tout organisme ou personne habilités à évaluer et valider l'éligibilité d'un candidat au dispositif d'insertion par l'activité économique (IAE).

Cette évaluation peut être réalisée sur la base de critères prédéfinis ou sur la base d'un diagnostic socioprofessionnel plus approfondi.

### Quel est le rôle d'un prescripteur habilité ?

Le rôle d'un prescripteur habilité est d'orienter une personne en difficulté éloignée de l'emploi vers les employeurs solidaires (SIAE) afin de l'aider à retrouver le chemin vers un emploi durable.

Il a donc un rôle primordial d'accompagnement des candidats, mais aussi une mission de contrôle et de validation de la pertinence d'un parcours IAE au vu de la situation individuelle du candidat.

### Le prescripteur habilité peut :

- Valider l'éligibilité à l'IAE d'un candidat : cette éligibilité dure 6 mois et est valable sur toutes les structures de l'IAE. Elle doit répondre à des critères socioprofessionnels précis.
- Cependant, le prescripteur habilité peut déroger aux critères administratifs exigés pour l'IAE (s'il estime qu'un parcours IAE est pertinent suite au diagnostic socio-professionnel).
- Les SIAE n'ont donc pas besoin de vérifier les critères d'éligibilité d'un candidat envoyé par un prescripteur habilité avant embauche
- Proposer des candidatures aux employeurs solidaires : un prescripteur habilité peut accompagner le bénéficiaire dans sa candidature ou lui-même effectuer une candidature à sa place.
- Valider l'obtention d'un PASS IAE dans les situations spéciales : le prescripteur habilité peut déroger au délai de carence de 2 ans entre 2 PASS IAE. Il peut également autoriser une prolongation du PASS IAE.

<https://aide.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/hc/fr/articles/14737640919697--D%C3%A9crire-mon-organisation-de-prescripteur>

3

## Un prescripteur, son rôle et ses missions, interactions avec la plateforme de l'inclusion

Le rôle du prescripteur habilité, son périmètre, ses missions et ses limites

La liste des prescripteurs habilités : [Liste des prescripteurs habilités](#)

Son périmètre ne change pas, la liste s'est élargie.

### Le rôle des prescripteurs

Ils garantissent que les parcours répondent aux besoins des bénéficiaires en adaptant leur contrat de travail au regard de leurs difficultés en vue de faciliter leur insertion professionnelle. (Article L5132-1 du code du travail)



### Le prescripteur habilité

On entend par « prescripteur » tout organisme ou personne habilité à évaluer, à l'issue d'un **diagnostic socioprofessionnel**, l'éligibilité d'un candidat au dispositif IAE.

<https://aide.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/hc/fr/articles/14737640919697--D%C3%A9crire-mon-organisation-de-prescripteur>

# Le prescripteur habilité

Le prescripteur habilité peut :

- Proposer des candidatures aux employeurs solidaires.
- Valider l'éligibilité à l'IAE d'un candidat pour 6 mois. Prescripteur habilité réalise un diagnostic socio professionnel pour valider pass IAE . Il n'est pas soumis à la liste des critères administratifs définis pour auto-prescription SIAE (liste des critères administratifs et justificatifs associés)
- Suivre les candidatures transmises.
- Déroger aux critères administratifs exigés pour l'IAE\*.

*\* Si le prescripteur habilité estime qu'un parcours IAE est pertinent suite au diagnostic socio-professionnel)*

# Un prescripteur, son rôle et ses missions, interactions avec la plateforme de l'inclusion

Le rôle du prescripteur habilité,  
son périmètre, ses missions et ses limites

## LA PROLONGATION

Les demandes de prolongation ne sont pas rétroactives

Les prolongations ne sont ni automatiques, ni des actes administratifs

Les situations autorisant la prolongation sont définies par la loi :

- CDI Inclusion (+ de 57 ans)
- Achever une action de formation

La validation d'un prescripteur habilité est requise sur la base

- d'un bilan de parcours produite par la SIAE
- A l'issu d'un entretien diagnostic avec le bénéficiaire dans les cas suivants:

- 50 ans et + (max 7 ans)
- RQTH (max 5 ans)
- Pour les AI et ACI « lorsque le salarié rencontre des difficultés particulièrement importantes » Prolongation 12 mois max, reconductible /limite de 5 ans

## ET


## LE DELAI DE CARENCE DE 2 ANS ENTRE DEUX PARCOURS

Si le parcours de la personne a pris fin, elle peut bénéficier d'un nouveau parcours après un délai de deux ans (article R. 5132-1-4 du Code du travail). **A titre exceptionnel, un prescripteur peut permettre à une personne de bénéficier d'un nouveau parcours IAE en dérogeant au délai de deux ans.** *Si le prescripteur habilité estime qu'un parcours IAE est pertinent suite au diagnostic socio-professionnel)*

### Dérogation au délai de carence d'un parcours IAE

il y a 1 an · Mise à jour

Le prescripteur habilité est le seul professionnel qui peut déroger au délai de carence de 2 ans qui est imposé entre deux parcours IAE.

 **Employeurs :** *Le candidat que vous souhaitez orienter en IAE a déjà bénéficié d'un parcours IAE il y a moins de 2 ans, quelles solutions pour lui ?*

Suite au [diagnostic de la situation socio-professionnelle](#) de votre candidat, vous estimez qu'un parcours IAE serait pertinent pour lui, vous pouvez :

1- Contactez un [prescripteur habilité](#) pour lui exposer la situation du candidat Si besoin vous pouvez utiliser le [moteur de recherche des prescripteurs habilités](#)

2- Si le prescripteur habilité est d'accord pour déroger au délai de carence, il lui suffit de transmettre la candidature à l'employeur depuis son tableau de bord. Le prescripteur habilité n'a aucun justificatif à vous transmettre ni à conserver.

<https://aide.emplois.inclusion.beta.gouv.fr/hc/fr/articles/14737640919697--D%C3%A9croire-mon-organisation-de-prescripteur>

<https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/forum/les-d%C3%A9rogations-au-d%C3%A9lai-de-carence-dun-parcours-iae-140>

# Quelques sites/ressources à consulter sur les prescripteurs IAE et le PASS IAE

\***Ministère du Travail de l'emploi et de l'insertion : Questions/Réponse DGEFP (sept 2022) :** [https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/questions-reponses\\_parours\\_iae\\_et\\_plateforme\\_inclusion\\_vfinale.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/sites/travail-emploi/files/files-spip/pdf/questions-reponses_parours_iae_et_plateforme_inclusion_vfinale.pdf)

\***Articles pratiques sur PASS IAE, dérogation, rôle des prescripteurs, ect. de la plateforme de l'inclusion :** <https://communaute.inclusion.beta.gouv.fr/surveys/dsp/create/>

\***Le guide pratique pour les prescripteurs (mise à jour janv 2024) :** <https://travail-emploi.gouv.fr/guide-pratique-la-prescription-de-parcours-dinsertion-par-lactivite-economique-iae>



\***La page « ressources du site du GRAFIE - l'IAE d'Ile-de-France ( [www.grafie.org](http://www.grafie.org) ) :** <https://www.grafie.org/ressources>

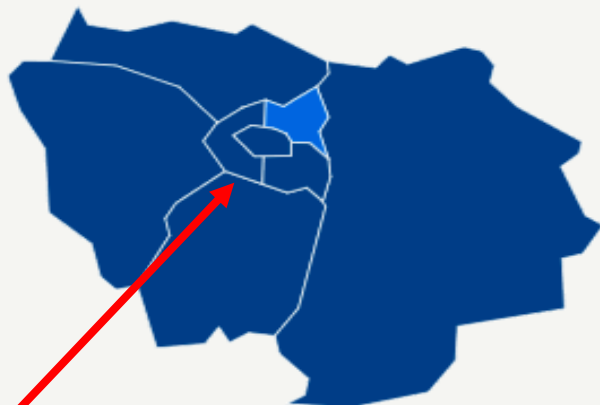



## 4

# Les enquêtes BMO, Besoins en main d'œuvre, les outils d'aide sur le marché du travail

## MÉTÉO DE L'EMPLOI : ILE-DE-FRANCE

### SEINE-SAINT-DENIS



 Cliquez sur le département pour plus d'informations /

#### SECTEURS D'ACTIVITÉS

France Travail a réalisé une enquête pour connaître les intentions d'embauche des entreprises en 2024. Les résultats reposent sur les réponses des employeurs interrogés fin 2023. C'est près de 490 000 projets de recrutement en 2024 dans les entreprises franciliennes.

- 1 [Secrétariat / Assistantat](#) 
- 2 [Hôtellerie / Restauration / Tourisme / Animation](#) 
- 3 [Communication / Multimédia](#) 
- 4 [Construction / BTP](#) 
- 5 [Santé](#) 
- 6 [Support à l'entrepreneuriat](#) 

Les 5 métiers qui ont proposé le plus d'offres dans les 12 derniers mois\* en "Seine Saint Denis"

Agents de sécurité et de surveillance :  
[Fiche métier / Les offres](#)

Artistes (musique, danse, spectacles) :  
[Fiche métier / Les offres](#)

Professionnels de l'animation socio-culturelle :  
[Fiche métier / Les offres](#)

Agents d'accueil et d'information :  
[Fiche métier / Les offres](#)

Agents d'entretien des locaux :  
[Fiche métier / Les offres](#)

<https://www.francetravail.fr/region/ile-de-france/meteo-de-lemploi.html>

<https://statistiques.francetravail.org/bmo/geo?fa=11&le=0&nb=0&pp=2025&ss=1>

Lien interactif fiche métier qui bascule sur

Métier scope :

<https://candidat.francetravail.fr/metierscope/>

Ou bien lien interactif vers 'mes offres' :

[https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi/recherchehttps://\\$B/candidat.francetravail.fr](https://candidat.francetravail.fr/offres/emploi/recherchehttps://$B/candidat.francetravail.fr)

4

# Les enquêtes BMO, les outils d'aide sur le marché du travail

## Comment mieux connaître les tendances ?


**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité


**Data Emploi**  
 France Travail

[Panorama](#)
[Offres et demandeurs](#)
[Secteurs](#)
[Métiers](#)
[Compétences](#)
[Formations](#)







Votre territoire (données en bleu)  
**ILE-DE-FRANCE**








[Accueil](#) > [Panorama](#)



→ Comment caractériser le marché du travail de votre territoire ?

Retrouvez ici les indicateurs clés de l'emploi pour vous aider à décrypter les principaux enjeux et leviers d'action de votre territoire.

Les données de votre territoire principal apparaissent systématiquement en **bleu**, celles du territoire que vous avez choisi pour comparaison, systématiquement en **rose**.

Dynamisme de l'emploi et taux de chômage ?

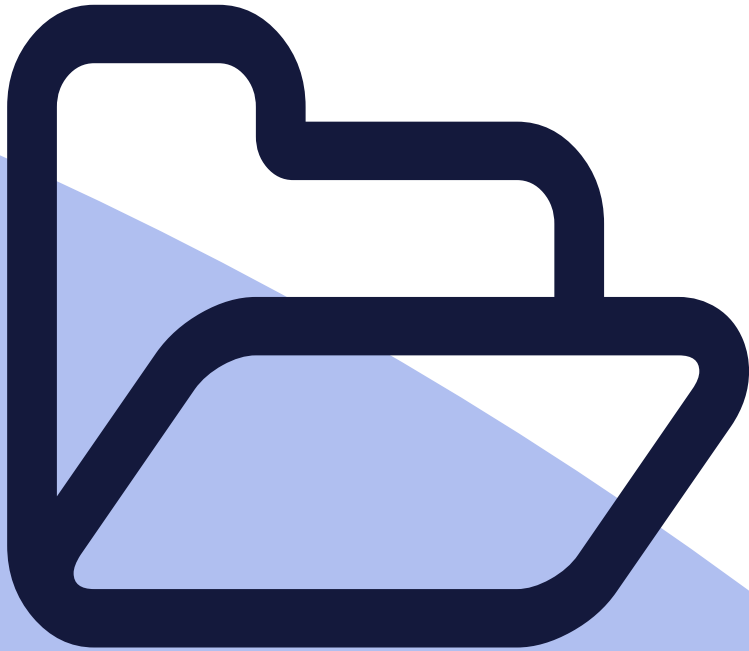
[Lien interactif :](#)

[DATE EMPLOI](#)

[Et l'emploi store :](#)

[EMPLOI STORE](#)





**RESSOURCES A CONSULTER :**

**WEBINAIRE SIAE GRAFIE & FRANCE TRAVAIL IDF (AVRIL/MAI 2025) : "LOI POUR LE PLEIN EMPLOI : LES NOUVELLES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATEUR FRANCE TRAVAIL POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ILE-DE-FRANCE :**

→ REPLAY ET SUPPORT DISPONIBLES A LA PAGE : [GRAFIE - Insertion par l'activité économique](#)